

Paris, le 9 décembre 2011

Esprit de Résistance

« Association contre toute révision de
l'ordonnance n° 45-68 du 16 Janvier 1945 »
Association n° W 751 210 676
e-mail : contact@espritderesistance.fr
Tél. 01 42 01 45 99 Fax 01 42 01 45 99
47, avenue Mathurin Moreau 75019 Paris

Monsieur Rémy Pflimlin
Président
France Télévision
7, esplanade Henri de France
75015 Paris

Monsieur,

France Télévision consacre une partie conséquente de ses émissions à des sujets historiques. Cela fait partie d'une de ses fonctions de service public, et nous nous en félicitons.

Le 14 décembre 2011 à 20h35 est programmée sur France 3, dans le cadre de l'émission « Histoire Immédiate » un film intitulé « Louis Renault et André Citroën », suivi d'un débat animé par Samuel Etienne.

Il se trouve que France 2 a diffusé le 2 mars 2011 dans le cadre du « 20 heures » un sujet sur Louis Renault, avec interview de petits-enfants de Louis Renault. Le 26 avril 2011, dans le cadre d'une autre émission, sur les familles, France 2 a accueilli longuement les héritiers de Louis Renault. Venant après des articles de presse écrite, « Le Monde Magazine » du 8 janvier 2011, entre autres, et avant des émissions de radio, « Europe 1 » en particulier, le 3 août 2011, cette présence médiatique des héritiers de Louis Renault, est le fruit d'une campagne de relations publiques soigneusement organisée avec un but bien précis.

En effet, le 9 mai 2011, les mêmes petits-enfants, attachés à défendre la mémoire d'un grand-père qu'ils n'ont pas connu, ont assigné l'État devant le Tribunal de Grande Instance de Paris en réparation du préjudice subi par l'application de l'ordonnance n° 45-68 du 16 Janvier 1945. Une audience du TGI de Paris est prévue pour le matin de ce même 14 décembre 2011.

Parmi les missions de service public de France Télévision, figure le respect du pluralisme. Nous suggérons deux intervenants de qualité pour le débat du 14 décembre 2011 :

- Annie Lacroix-Riz, Professeur émérite d'Histoire Contemporaine à l'Université Paris VII - Denis Diderot, auteur de nombreux ouvrages sur la période 1930-1945, chez Armand Colin, période au cours de laquelle Louis Renault, André Citroën et leurs entreprises ont joué un rôle important.
- Michel Certano, ancien ouvrier de Renault, fils d'ouvrier de Renault et résistant, qui consacre depuis des années sa retraite à amasser une considérable documentation historique sur Louis Renault.

Sur le fond, et afin de monter le sérieux de notre approche, sur un sujet sensible, nous vous remettons, en pièces jointes, deux documents originaux. Depuis le décès de Louis Renault, une

insidieuse campagne, reprise à intervalles réguliers, suggère que Louis Renault, arrêté le 23 septembre 1944, n'a pas été soigné et a été battu par ses geôliers. Aujourd'hui encore, Franck Ferrand, dans un livre qui vient de paraître en octobre 2011 (toujours la campagne médiatique), écrit : « [Louis Renault] est en effet très malade, et les conditions terribles de son emprisonnement aggravent son cas : il aurait même été battu ; aucun soin ne lui aurait été prodigué malgré son urémie. Il tombe dans le coma et meurt peu après ». Affirmations non étayées.

Vous trouverez ci-jointes des pièces originales accessibles depuis l'ouverture des archives :

- Copie du bulletin de santé en date du 16 octobre de la clinique de Neuilly sur Marne où Louis Renault a été admis le 5 octobre
- Copie du téléx de l'AFP de l'ouverture du cercueil pour autopsie en février 1945, en présence de Me Isorni, avocat de la famille, qui ne constate rien.

Nous sommes persuadés que le souci de respecter le pluralisme de France Télévision, de France 3 et des responsables de l'émission « Histoire Immédiate » permettront à d'autres opinions que celles des petits-enfants de Louis Renault ou d'historiens acquis à leur cause de s'exprimer lors d'un débat sur le sujet.

Veillez recevoir, Monsieur, l'expression de nos meilleures pensées.

Marc Lacroix
Président
Association *Esprit de Résistance*